

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 avril 2008

### **LE RAPPORT DES TRAVAUX DU COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR L'INDEXATION DES RENTES DE RETRAITE DEVAIT ÊTRE PRÉSENTÉ LE 29 FÉVRIER 2008**

#### **QUI BLOQUE LA SORTIE DE CE RAPPORT ? POURQUOI ?**

Le dossier de l'indexation de nos rentes de retraite semble être tombé dans les limbes du pouvoir sans doute au grand plaisir des argentiers de l'État. Les résultats des travaux du comité de l'Assemblée nationale, c'est maintenant qu'ils doivent être connus. Pendant ce temps, à chaque jour, les retraités voient leur pouvoir d'achat s'effriter!

Sur résolution unanime de l'Assemblée nationale, le 16 octobre 2007, un comité de 6 personnes fut créé pour établir les coûts de l'indexation des rentes de retraite des retraités des secteurs public et parapublic. Ce comité devait déposer son rapport au plus tard le 29 février 2008. Nous sommes le 15 avril et rien n'a encore été publié. Pendant ce temps, à chaque jour, les retraités sont de plus en plus inquiets de leur situation financière!

Les travaux du comité sont, semble-t-il, en panne. Les représentants du Conseil du trésor auraient-ils trouvé une façon de présenter les faits qui créerait une illusion d'optique pour atténuer la nécessité de la réindexation de nos rentes de retraite ? Y-aurait-il un coup de force de la part du Conseil du trésor qui empêcherait un consensus pour la publication des travaux du comité ? **Tenterait-on d'outrepasser le mandat du comité tel que voté par l'Assemblée nationale ?**

La mobilisation des retraités pour vaincre l'iniquité dont ils sont victimes était grande au moment du début des travaux de ce comité.

L'attente des résultats a pour effet de ralentir le rythme de la mobilisation. C'est bien malheureux. Toutefois, nos opposants n'ont qu'à bien se tenir. Les retraités ne se laisseront pas avoir. Nous attendons depuis trop longtemps les correctifs des décisions mal venues de 1982 pour nous arrêter en cours de route. Pendant ce temps, à chaque jour, les retraités, dans leur sagesse, analysent et observent les agissements du gouvernement.

Le gouvernement, en acceptant la mise en place de ce comité, croyait-il que l'illustration des coûts pour corriger les injustices dont sont victimes les retraités casserait, par leur importance, la revendication des retraités ? Cette seule démonstration ne suffirait-elle plus ? Faudrait-il maintenant ajouter à l'illustration ?

Est-il exact que les représentants du Conseil du trésor voudraient ajouter dans le rapport du comité que les retraités n'ont pas seulement une rente de retraite versée par la CARRA, mais ils touchent aussi, comme tous les autres retraités du Québec, le régime des rentes du Québec, la pension de la sécurité de vieillesse du Canada et sans doute pour certains, des revenus de placement ? En d'autres mots, s'agirait-il de faire effet pour tenter de noyer la revendication ? Pendant ce temps, à chaque jour, la grogne augmente parmi les retraités!

À l'ADR, nous n'avons pas d'objection à cette illustration si le gouvernement et le Conseil du trésor acceptent d'illustrer aussi :

- La valeur en dollars de l'apport économique du bénévolat de ces retraités;
- Les impôts et taxes payés par ces citoyens que sont les retraités de l'État : impôts sur le revenu, la TPS et la TVQ;
- La valeur de la perte du pouvoir d'achat causée par la désindexation de leur rente de retraite;
- La valeur des investissements des retraités de l'État dans leur fonds de retraite en tenant compte des rendements obtenus par leurs seules cotisations depuis le début de leur participation au fonds et de la projection des rendements que ces investissements continuent de produire;
- La valeur totale des investissements si le gouvernement avait versé sa part dans le même fonds, que les participants;
- Les sommes très importantes qui sont dans le FARR (Fonds d'amortissement des régimes de retraite), leur taux de croissance et les perspectives d'avenir de ce fonds.

Les retraités de l'État ne vivent pas aux crochets de ceux qui sont au travail.

- Ils ont investi, en moyenne, dans leur fonds de retraite plus qu'ils n'en retirent;
- Ils ont droit à un juste retour sur leurs investissements;
- Les surplus accumulés n'ont pas été pris dans les poches des contribuables, des travailleurs du secteur privé et n'ont pas limité les budgets des autres secteurs publics. Ce n'est pas une cagnotte à partager sur la place publique.

Ce que les retraités demandent, ce n'est pas la charité, c'est le juste retour sur leurs investissements, la correction des injustices dont ils sont victimes. Pendant ce temps, à chaque jour, les retraités repensent à l'injustice qui leur est commise et s'organisent pour changer les choses le moment venu!

Rodrigue Dubé  
Président de l'ADR